

Zaventem, le 26 juillet 2016.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Après n'avoir connu aucune augmentation barémique depuis 16 ans, une révision des échelles de traitement n'est certainement pas une revendication illégitime !

La police n'a connu aucune augmentation de traitement depuis plus de 16 ans. Pourtant, certains politiciens essaient de faire croire à l'opinion publique que les fonctionnaires de police perçoivent des gros salaires.

Les chiffres prouvent cependant que les revenus de la police se situent bien en-dessous de ceux des fonctionnaires. L'objectif de la création du statut était pourtant que la police soit mieux payée. Ce n'est donc pas le cas... Malgré la formation complémentaire, la disponibilité permanente et – ce qui n'est pas rien – les risques auxquels ils sont exposés...

L'autorité nous a promis noir sur blanc que la police allait suivre l'évolution des échelles de traitement de la fonction publique. Il est donc plus que temps que l'appréciation envers la police se transforme en actes.

Le SLFP Police appelle donc le Ministre de l'Intérieur à s'asseoir, après le congrès parlementaire, au plus vite autour de la table afin de tenir des négociations bien concrètes au sujet d'une révision des échelles barémiques, tant pour le personnel opérationnel que pour les membres du personnel CALog.

Nos revendications sont les suivantes :

- Augmentation de traitement ;
- Prolongement des échelles de traitement ;
- Prévoir des échelles de traitement complémentaires.

Après ces 16 années durant lesquelles nous n'avons pas perçu un centime d'augmentation, et devant en plus constater que les échelles de traitement de la fonction publique ont bel et bien connu une évolution positive – pire que cela elles ont dépassé celles de la police – la revendication de revoir nos échelles de traitement est légitime.

Vincent **Gilles**
Président National
+32475304864

Vincent **Houssin**
Vice-président national
+32485184952

